



Editorial

Où se situent les limites entre la reconstitution, la copie et la création ?

Fast Fashion (la mode éphémère) pourrait s'approprier le slogan "copier, c'est mieux que développer". Avec des collections qui se renouvellent de plus en plus rapidement, des marques connues attirent les mordus de mode dans les magasins. Des légions de stylistes sont à l'affût des dernières tendances pour les grandes marques, qui les copient en un rien de temps et les reproduisent ensuite à grande échelle. Cette contrainte des délais empêche les créateurs et créatrices de développer leur propre mode. C'est dommage.

Auparavant, la reconstitution et la copie étaient considérées comme positives. Ainsi, la théorie de l'apprentissage par le modèle décrit que les animaux et les êtres humains apprennent en observant les autres. Nous observons les processus et nous les expérimentons pour les assimiler. Avec la tête, le cœur et les mains, de telles expériences peuvent devenir un véritable moteur pour la création personnelle. Mais que faire si ce grand saut ne réussit pas ?

Pour éviter de créer des copies pures et simples qui seraient juridiquement contestables, le label de mode Zara, championne de la contrefaçon, organise des formations internes sur le thème du copyright. Ainsi, un projet Zara doit se distinguer de l'original en sept points. Est-ce une stratégie qui peut être appliquée aux créations en tissu ? Suffit-il de changer de matériau, de modifier une proportion ou de varier la composition des couleurs pour qu'un modèle devienne quelque chose de nouveau ? Ne s'agit-il pas plutôt de saisir un principe de création avec lequel on peut ensuite jouer librement ? Il est parfois utile de reconstituer une chaîne et d'improviser avec la trame, ou d'explorer de nouveaux domaines d'application avec des échantillons de matériaux inédits.

Lors de nos recherches sur ce thème, nous sommes tombé-e-s, d'une part, sur des collections historiques et des livres d'échantillons passionnants et, d'autre part, sur les supports d'illustration de différentes entreprises textiles suisses, que celles-ci mettent à disposition à des fins d'étude. Dans de nombreux documents historiques, il est regrettable que les tisserand-e-s ne soient pas cité-e-s. Mais c'est justement cette circonstance qui nous donne la liberté de rendre hommage à ces trésors textiles en tant que témoins anonymes de leur époque, en les reconstruisant et en les transformant.

Votre Irene Brühwiler